

## Indemnisations comprises dans la garantie Nautal

---

Bien que Nautal soit une entreprise qui opère en tant qu'intermédiaire entre le client et le loueur, de façon à établir un contrat de location entre les deux parties, Nautal tient aussi à vous offrir le maximum de tranquillité.

Pour cela, la Garantie Nautal vous est offerte: dans le cas d'un imprévu durant votre location, Nautal fera en sorte de minimiser vos préoccupations, conformément aux conditions suivantes.

### Conditions

Toutes les locations faites avec Nautal bénéficieront des avantages suivants, qui prendront effet dans un délai maximum de 5 jours ouvrables à compter du check-out:

#### 1. Défauts constatés lors du check-in ou différences avec la fiche du bateau

Si, durant l'inventaire au cours du check-in, le client constate les défauts suivants, conformément à ce qui était indiqué sur la fiche du bateau, il pourra alors percevoir de la part Nautal les indemnisations suivantes, calculés sur le prix de base de la location, TVA incluse :

- Voile abimée empêchant la navigation: une voile abimée 15%; 2 voiles abimées: 20%
- Bateau sale: Si le bateau est dans un état de saleté significatif, le coût du nettoyage sera remboursé, ainsi qu'une compensation équivalente à 50% de ce même prix payé
- Guindeau ne fonctionnant pas: 10% sur les bateaux jusqu'à 32 pieds; 20% sur ceux de plus de 32 pieds. Sur les bateaux de plus de 36 pieds, le client pourra choisir entre le remboursement des 20% mentionnés ci-dessus ou l'application de la clause 2: ANNULATIONS POUR DES RAISONS AUTRES QUE LA MÉTÉO.
- Trim / Flaps abimés: 5%
- Propulseur d'étrave, radar, AIS, TV et douche de cockpit: 5%
- Absence de bimini / Réfrigérateur / Climatisation / dessalinisateur / Générateur / ...: 10%
- Erreur sur l'année du bateau : 2,5% pour chaque année de différence.

- Port d'attache non inclus dans le prix alors qu'il était indiqué comme l'étant: 20%
- Port d'attache non inclus dans le prix pour le checkin/out alors qu'il était indiqué comme l'étant: 5%
- Cabines: 10% pour chaque cabine en moins par rapport à la fiche du bateau

Le montant des dédommagements décrits ci-dessus (qui sont cumulables) ne peuvent pas dépasser 30% du prix de location. Dans le cas contraire, Nautal pourra annuler la location sur demande du client (avant l'embarquement) si la compensation totale dépasse 30% du prix de location. Dans ce cas, Nautal restituera au client 100% du prix de la location plus un dédommagement de 20% de ce même prix. Dans le cas où le client décide d'embarquer, il aura seulement le droit à l'indemnisation maximum de 30 % décrite ci-dessus (mais n'aura pas droit au remboursement de la totalité du montant de la location, ni à l'indemnisation de 20% de la location).

Dans le cas où le dommage empêche la location, la clause 3 sera appliquée: RETARDS DES CHECK-IN POUR DES RAISONS AUTRES QUE LA MÉTÉO, ou, la clause 2: ANNULATIONS POUR DES RAISONS AUTRES QUE LA MÉTÉO, selon si les dommages peuvent être réparés ou non.

Dans le cas où le dommage est réparé durant la location, l'indemnisation sera proportionnelle au temps pendant lequel le client a subi ce dommage.

Dans tous les cas, pour qu'une des ses indemnités s'appliquent, le client devra: (i) réaliser le check-in avec l'application Nautal; (ii) Contacter Nautal, par mail à l'adresse: [info@nautal.fr](mailto:info@nautal.fr), dans les 6 heures qui suivent le check-in ou immédiatement si le dommage se produit pendant la location; (iii) et envoyer par mail un rapport détaillé sur les dommages, avec des photos prouvant ce ou ces derniers. La Garantie Nautal ne s'appliquera que si toutes ces conditions sont remplies.

## 2. Annulations pour des raisons autres que la météo

Si, pour des raisons autres que la météo, le bateau n'est pas en mesure d'être livré à l'heure convenue pour le check-in (par exemple, le bateau n'est pas disponible pour une raison quelconque, le propriétaire ne se présente pas au check-in, le bateau n'a pas toutes les conditions réunies pour naviguer en toute sécurité, ou bien le nombre maximum de personnes à bord est inférieur à celui indiqué sur la fiche du bateau et que le groupe entier ne peut pas

naviguer) Nautal mettra tout en oeuvre pour trouver un bateau de remplacement afin que le client puisse profiter de ses vacances, et ce le plus rapidement possible.

Dans le cas où il n'y aurait pas de bateaux avec les mêmes caractéristiques ou le même prix, Nautal recherchera un bateau disponible pour les dates convenues et assumera le coût d'un meilleur bateau, plus grand ou plus cher, jusqu'à 20% plus chère que le prix de location original.

Si le bateau trouvé est moins cher, le client sera remboursé de la différence du prix de location convenu avec le propriétaire du bateau, ou, pourra choisir d'annuler la location (Nautal remboursera au client le prix de location payé au loueur).

En cas de non-remplacement du bateau, Nautal remboursera au client 100% du montant de la location payé au loueur, plus une indemnisation allant jusqu'à 20% du prix de la location, en fonction des frais engagés par le client.

Pour que cette garantie Nautal soit appliquée, le client devra immédiatement prendre contact par mail avec Nautal à l'adresse [info@nautal.fr](mailto:info@nautal.fr) (et, dans tous les cas, dans un délai de moins de 3 heures à compter de l'heure prévue du check-in). Si le client ne se conforme pas à ces exigences, la garantie Nautal ne s'appliquera pas.

### 3. Retards des check-in pour des raisons autres que la météo

Si pour des raisons autres que les conditions météorologiques, le check-in est retardé (par exemple, le bateau a subi des dommages lors du charter précédent, qui doivent être réparés avant de repartir en navigation, ou bien il y a un retard au retour du charter précédent), le client aura droit au remboursement de la partie proportionnelle au temps perdu, basé sur le prix location du bateau, plus une compensation allant jusqu'à 20% de ce montant remboursé.

Pour que cette garantie Nautal soit appliquée, le client devra immédiatement prendre contact par mail avec Nautal à l'adresse [info@nautal.fr](mailto:info@nautal.fr) (et, dans tous les cas, dans un délai de moins de 3 heures à compter du check-in). Si le client ne se conforme pas à ces exigences, la garantie Nautal ne s'appliquera pas.

### 4. Annulations pour causes météorologiques

Si à cause des conditions météorologiques il n'est pas possible (pour des raisons de sécurité) de naviguer sur décision du propriétaire de bateau (par exemple, il y a un niveau de vent ou de

vagues qui rend la navigation impossible), il sera appliqué ce qui est indiqué sur la fiche du bateau, en ce qui concerne les indemnisations.

Pour que cette garantie Nautal soit appliquée, le client devra immédiatement prendre contact par mail avec Nautal à l'adresse [info@nautal.fr](mailto:info@nautal.fr) (et, dans tous les cas, dans un délai de moins de 3 heures à compter du check-in). Si le client ne se conforme pas à ces exigences, la garantie Nautal ne s'appliquera pas.

\* L'offre de ces conditions de garantie de la part de Nautal ne signifie pas la prise en charge par Nautal de toute responsabilité dans la prestation du service de location du bateau, puisque Nautal n'intervient que dans la gestion de la réservation et de le paiement de celle-ci.